

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2010**

Date de convocation du conseil municipal : 26 août 2010

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIEN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, Mme Chrystel BEGOUX

Absents et Excusés : MM James HOWES (pouvoir à M Jean-François HOUETTE), Eric VAGANAY (pouvoir à M Philippe CRESPIEN), Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à M Patrice LARCHEVÊQUE), Mme Maryline BUZIN (pouvoir à M Benoît DEBOUT).

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BEGOUX

□□□□□

Début de la séance à 20h40.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2010

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une salle communale entre la Commune et l'Association « Capoeira Malandra »

Cette convention a pour objet la mise à disposition de la salle de motricité de l'école à l'association « Capoeira Malandra » le dimanche après-midi de 15h30 à 19h00 pour leurs séances d'entraînement de la pratique de la capoeira, art martial brésilien, ainsi que musique, chants, et traditions associés à cette discipline.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'association « Capoeira Malandra »

* * *

3. Délibération autorisant Monsieur le Maire à reverser à la Communauté de Communes Cœur Sud Oise (CSO) les excédents provenant de la dissolution de la Communauté de Communes du Pays de Senlis (CCPS)

La Communauté de Communes du Pays de Senlis, dont faisaient partie les treize communes de la nouvelle Communauté de Communes Cœur Sud Oise, a été dissoute au 30 avril 2010. A l'issue des opérations de liquidation des comptes, des excédents seront reversés à la commune de Mont l'Evêque. Monsieur le Maire rappelle l'esprit qui a animé depuis deux ans toutes les discussions au cours de cette grande aventure prenant en compte que l'argent d'une intercommunalité n'est destiné qu'à une intercommunalité.

Il est important que le Conseil municipal de Mont l'Evêque valide le principe de la restitution à Cœur Sud Oise des sommes reçues lors de la dissolution de l'ex CCPS.

Les membres du Conseil Municipal,
Considérant

- L'esprit Communautaire qui lie les communes membres,
- Que ces sommes issues d'un budget intercommunal doivent intégralement être reversées à une structure intercommunale,

Valident, à l'unanimité, la proposition suivante :

Les excédents s'élevant à 1854.33 €, issus de la liquidation de la Communauté de Communes du Pays de Senlis, qui ont été versés à la commune, diminués des frais imputés à la dissolution de cette ancienne structure intercommunale, seront intégralement reversés à la Communauté de Communes Cœur Sud Oise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le reversement à la Communauté de Communes Cœur Sud Oise (CSO) des excédents provenant de la dissolution de la Communauté de Communes du Pays de Senlis (CCPS)

* * *

4. Renouvellement des contrats de travail des employées communales

Ce point qui ne figurait pas à l'ordre du jour est ajouté en séance à la demande de Monsieur le Maire. Il concerne le renouvellement des contrats de travail de l'intervenante en éducation physique et sportive de l'école et du poste d'ATSEM.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le renouvellement de ces contrats pour une durée de un an.

* * *

5. Travaux de sécurité route de Nanteuil, rue de Meaux et rue du Puits

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que, suite à un contact avec M Hulot, Directeur des Routes et des Transports du Conseil Général, la réfection de l'enrobé de la RD330 (route de Nanteuil) ne sera pas réalisée en 2010 mais probablement en 2011. Une réunion s'est tenue le 31 août avec le cabinet ACP et la société Colas et il a été décidé de découper les travaux en deux tranches :

- 1) Tranche ferme : route de Nanteuil (RD330) dans la traversée du village.
- 2) Tranche conditionnelle : rues de Meaux et du Puits.

Dans l'immédiat, seule la tranche ferme sera déclenchée. Celle-ci se déroulera en deux phases :

- 1) 2010 : réalisation des aménagements en rive de chaussée (bordurages, stationnements, création de bouches d'égout. Le début de cette 1^{ère} phase est prévu fin octobre pour une durée estimée à un mois.
- 2) 2011 : après réfection de l'enrobé par le Conseil Général, réalisation des dômes d'axes et du mini giratoire franchissable.

* * *

6. Renforcement électrique

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux de renforcement électrique a été accepté par le Conseil Général lors de la commission qui s'est tenue le 15 septembre.

Nous allons contacter SE60 afin de démarrer les travaux dans les meilleurs délais.

* * *

7. Constitution d'une Commission pour l'organisation de la journée souvenir du 2 octobre 2011

Monsieur Crespin propose de mettre en place une commission de travail pour préparer la journée du 2 octobre 2011. Cette commission pourrait être composée de membres du comité des fêtes, de certaines associations et de membres du Conseil Municipal (MM Crespin, Larchevêque, Morpain, Howes, Houette). Une 1^{ère} réunion de cette commission aura lieu le vendredi 24 septembre à 20h00 avec pour objet :

- ✓ « Brain storming » sur l'organisation de la journée.
- ✓ Etablissement d'un plan de travail.
- ✓ Communication et recherche de sponsors.

* * *

8. Réfection du lavoir

Monsieur Philippe Crespin informe le Conseil Municipal que suite à l'arrivée de M Meurant, nouvel architecte du PNR, le projet de réfection du lavoir a été relancé. Ce dernier a réalisé une première ébauche de projet plus simple et probablement moins onéreux que le précédent avec allègement de la structure et sans pose de micro pieux.

Une réunion de terrain doit se tenir le mardi 21 septembre Avec M Drouart, maçon, M Meurant, architecte du PNR et Monsieur le Maire.

* * *

9. Questions diverses

Sortie du journal communal

Monsieur le Maire souhaite qu'une nouvelle édition du journal communal soit publiée avant la fin de l'année et fait appel à la contribution des membres du conseil municipal ainsi que des associations pour la réalisation de ce numéro.

Des articles existants sur le site internet pourraient être intégrés.

Réparation de la croix du cimetière

La croix du cimetière est tombée pendant le mois d'août et a subi d'importants dommages. Il est décidé que MM Jeanne et Vaganay s'occupent de la réparation.

Déposition d'une plainte à la gendarmerie

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé une plainte à la gendarmerie pour le tagage intervenu la semaine dernière sur le transformateur électrique situé près du château d'eau.

Expositions et concerts de Jazz au Prieuré de Bray les 25 et 26 septembre

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que des expositions intéressantes auront lieu au Prieuré de Bray les 25 et septembre avec :

- Peintures de Christine Bourcey.
- Sculptures de Jaana Myohanen (habitante de Mont l'Evêque)
- Photographies de Jean-Claude Francolon (ancien Président de l'agence Gamma)

Deux concerts de Jazz seront organisés le samedi 25 à 19h00 et le dimanche 26 à 17h00 avec la participation de M Frédéric Jeanne, habitant de Mont l'Evêque.

Conseil Municipal des Jeunes

Mme Bégoux annonce que Laura Ledru, précédente responsable du Conseil Municipal des Jeunes, a donné sa démission et elle propose de convoquer une réunion pour reconstituer le Conseil. Celle-ci sera organisée le mercredi 6 octobre à 18h30.

* * *

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 21 octobre 2010 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.